

Date : 08/10/2009

QUESTIONS/REPONSES IMPORTANTES CONCERNANT LE PROGRAMME DE RAPPEL VOLONTAIRE DES BUTEES AVANT DES FIXATIONS SALOMON LZ, ATOMIC EVOX 2.8 ET FFG 8 ET TECNOPRO TL 70 / TL 80. CE DOCUMENT A POUR BUT DE VOUS AIDER A REpondre AUX EVENTUELLES INTERROGATIONS DE VOS CONSOMMATEURS.

Mesure de rappel volontaire de la butée avant de certaines fixations de skis fabriquées entre juillet et octobre 2008.

Quel est l'objet de cette mesure de rappel volontaire ?

Salomon SAS a décidé de procéder, à titre préventif, au rappel volontaire de la butée avant des modèles de fixation de ski Salomon LZ, Atomic Evox 2.8, FFG 8 et TECNopro TL 70 et TL 80. Les modèles concernés par cette mesure ont été fabriqués entre juillet et octobre 2008.

Les propriétaires des modèles de fixation Salomon concernés doivent demander le remplacement gratuit et immédiat de la butée avant de leurs fixations auprès d'un détaillant agréé Salomon.

Les propriétaires des modèles Atomic concernés doivent demander le remplacement gratuit et immédiat de la butée avant de leurs fixations auprès d'un détaillant agréé Atomic.

Les propriétaires des modèles TECNopro concernés doivent demander le remplacement gratuit et immédiat de la butée avant de leurs fixations auprès d'un détaillant agréé Intersport.

Quelle est la raison de cette mesure de rappel volontaire ?

Dans certaines circonstances, la butée avant de ces fixations peut ne pas assurer un maintien parfait de la chaussure de ski dans la fixation, ce qui peut occasionner un déclenchement intempestif de la fixation et un risque de chute pour le skieur.

Par conséquent, ces modèles de fixation ne doivent plus être utilisés jusqu'au remplacement de la butée avant.

La sécurité de nos consommateurs et la qualité de nos produits sont nos priorités absolues.

Pourquoi la mesure de rappel volontaire concerne-t-elle à la fois les marques Salomon, Atomic et TECNopro (Intersport) ?

Les fixations Salomon, Atomic et TECNopro concernées par le rappel ont toutes les trois été fabriquées par Salomon et comportent la même butée avant.

Quelles fixations sont concernées par la mesure de rappel volontaire ?

Les butées avant concernées par la mesure sont montées sur les modèles de fixation suivants, fabriqués entre juillet et octobre 2008 :

Modèles de la marque **SALOMON**  :

- LZ 7, LZ 8, LZ 9
- LZ 7 SR, LZ 8 SR, LZ 8 SC

- JLZ 9

Modèles de la marque  **ATOMIC** :
eVOX 2.8, eVOX 2.8+ et eVOX2.8++ , FFG8

Modèles de la marque  **TECNO^{PRO}** :

- TL 70, TL 80
- TL 70 SP, TL 80 SP
- TL 70 SR

Comment puis-je savoir si des fixations Salomon LZ, Atomic Evox 2.8, FFG 8 ou TECNOpro TL 70 / TL 80 ont été fabriquées entre juillet et octobre 2008 ?

Les fixations faisant l'objet du rappel portent un code de date de fabrication se terminant par le chiffre « 8 » (pour l'année 2008). Ce code figure sur la plaque centrale, au point de contact entre l'avant de la chaussure de ski et la butée avant de la fixation (pour une photo de l'emplacement de ce code, voir l'Étape 2 du processus d'identification de la butée avant).

Le processus d'identification de la butée avant est disponible sur les sites www.salomon.com, www.atomicsnow.com et www.intersport.com.

Que doit faire le consommateur s'il possède une fixation concernée par la mesure de rappel volontaire ?

Les consommateurs doivent rapporter les fixations au détaillant agréé correspondant : Salomon pour les modèles SALOMON LZ, Atomic pour les modèles ATOMIC Evox 2.8, et FFG 8 et Intersport pour les modèles TECNOpro TL 70 et TL 80.

Une liste des détaillants agréés Salomon (pour les fixations Salomon LZ) est disponible sur le site www.salomon.com.

Une liste des détaillants agréés Atomic (pour les fixations Atomic Evox 2.8, FFG 8) est disponible sur le site www.atomicsnow.com.

Une liste des détaillants agréés Intersport (pour les fixations TECNOpro TL 70 et TL 80) est disponible sur le site www.intersport.com.

Le détaillant agréé contrôlera le code de date de fabrication figurant sur la butée avant et déterminera si elle est concernée par la mesure de rappel. Si c'est le cas, il remplacera gratuitement la butée avant par une nouvelle

Les consommateurs peuvent-ils résoudre le problème eux-mêmes ?

Non. Les consommateurs NE DOIVENT PAS DÉMONTER les fixations.

Seul un détaillant agréé Salomon, Atomic ou Intersport peut procéder à la vérification et au remplacement des butées avant concernées, puis à leur réglage sur la fixation.

Comment se déroule la procédure de rappel volontaire ?

Les consommateurs doivent rapporter les fixations au distributeur agréé correspondant : Salomon pour les modèles SALOMON LZ, Atomic pour les modèles ATOMIC Evox 2.8, FFG8 et Intersport pour les modèles TECNOpro TL 70 et TL 80.

Le détaillant agréé contrôlera le code de date de fabrication figurant sur la butée avant et déterminera si elle est concernée par la mesure de rappel. Si c'est le cas, il remplacera gratuitement la butée avant par sa nouvelle version.

Que dois-je faire si j'ai acheté des fixations concernées par la mesure de rappel volontaire sur Internet ?

La procédure de rappel est la même pour les fixations achetées sur Internet. (Voir le paragraphe ci-dessus « Comment se déroule la procédure de rappel volontaire? »)

Que dois-je faire si j'ai acheté des fixations d'occasion concernées par la mesure de rappel volontaire ?

La procédure de rappel est la même pour les fixations achetées d'occasion. (Voir le paragraphe ci-dessus « Comment se déroule la procédure de rappel volontaire? »)

Que dois-je faire si j'ai acheté des fixations de démonstration concernées par la mesure de rappel volontaire ?

La procédure de rappel est la même pour les fixations de démonstration achetées auprès d'un détaillant. (Voir le paragraphe ci-dessus « Comment se déroule la procédure de rappel volontaire? »)

Quel est le problème des fixations concernées par la mesure de rappel ?

Dans certaines circonstances, la butée avant de ces fixations peut ne pas assurer un maintien parfait de la chaussure de ski dans la fixation, ce qui peut occasionner un déclenchement intempestif de la fixation et un risque de chute pour le skieur.

Que pourrait-il se passer si la pièce n'est pas remplacée ?

La butée avant de ces modèles de fixation peut ne pas assurer un maintien parfait de la chaussure de ski, ce qui peut occasionner un déclenchement intempestif de la fixation et un risque de chute pour le skieur.

Par conséquent, ces modèles de fixation ne doivent plus être utilisés jusqu'au remplacement de la butée avant.

Existe-t-il un risque de blessure grave ?

Pour l'utilisateur, il existe un risque de chute et, donc, de blessure en cas de déclenchement intempestif de la fixation. Par conséquent, ces fixations ne doivent plus être utilisées.

Que peut-il arriver si le remplacement n'est pas effectué immédiatement ?

Pour l'utilisateur, il existe un risque de chute et, donc, de blessure en cas de déclenchement intempestif de la fixation. Par conséquent, ces fixations ne doivent plus être utilisées.

Quel est le coût du remplacement ?

Le remplacement est gratuit pour le consommateur.

D'autres fixations Salomon ou Atomic sont-elles concernées ?

Seuls les modèles indiqués dans ces questions/réponses sont concernées par la mesure de rappel.

Cette mesure de rappel volontaire est-elle liée à d'autres mesures du même type concernant des fixations Atomic ?

Non, cette mesure de rappel porte uniquement sur les butées avant des modèles de fixation indiqués plus haut.

Où les consommateurs peuvent-ils obtenir de plus amples informations à ce sujet ?

Pour toute question relative au rappel des produits, veuillez consulter les sites www.salomon.com, www.atomicsnow.com et www.intersport.com, appeler le numéro de téléphone mis à votre disposition (0805980033) ou envoyer un courrier électronique à l'adresse qualityinfo.france@salomon-sports.com.